



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
Hervé GARNIER, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°34  
10 juillet 2017

PÉNIBILITÉ

## Travaux en cours, vigilance de mise

**La CFDT prend acte de la reconnaissance de la pénibilité**, véritable mesure de justice sociale pour un grand nombre de salariés. Les orientations proposées par le Premier ministre devront être traduites par des **propositions concrètes afin d'en mesurer leurs portées réelles.**

L'évolution de **la prise en charge de quatre facteurs va permettre à plusieurs milliers de travailleurs de partir en départ anticipé à la retraite dès 2018.** Cependant, **la CFDT refuse que cette évolution se traduise uniquement par une gestion médicalisée de la pénibilité.** Cette approche médicalisée, revendiquée par une partie du patronat, est un **droit à continuer d'abîmer la santé des salariés** ayant les métiers les plus pénibles et donc une espérance de vie en bonne santé plus courte.

Six facteurs sont maintenus en l'état et **la CFDT s'engagera pleinement à ce que les accords collectifs traitant de la prévention prennent en compte les parcours professionnels** afin que les salariés concernés par les quatre autres facteurs puissent également bénéficier **du droit à la formation et du passage à temps partiel.**

Le **désengagement financier des entreprises** au profit du financement de la branche accidents du travail/maladies professionnelles, exonère les employeurs de leurs responsabilités au mépris de la santé de leurs salariés. **Ce dispositif va à l'encontre de la prévention**, telle que la CFDT l'a toujours défendu, et du principe de pollueur-payeur. **Les employeurs qui exposent le plus leurs salariés doivent prendre des mesures de prévention adéquates ou assumer les conséquences de leur négligence.**

**La CFDT agira pour que le Compte professionnel de prévention soit une réalité** pour tous les salariés exposés aux travaux pénibles. La prévention et la reconnaissance de la pénibilité est un long combat mené par la CFDT. Un combat mené souvent dans **l'indifférence d'autres acteurs et face au cynisme d'un certain patronat.** La CFDT continuera de se battre pour cette mesure de justice sociale.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET  
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante